

Îles Caïman : la pratique de l'EVC

Contexte

Une initiative de formation théorique et pratique à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités (EVC) a été mise en œuvre dans les communautés exposées des Îles Caïman. Un quotidien caïmanais décrit l'EVC comme « un outil d'évaluation des risques et une méthode de base utile pour la gestion des catastrophes et la planification de la réduction des risques ».

L'EVC est un outil qu'utilisent les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour aider les communautés à mieux connaître les principaux risques et dangers qui existent autour d'elles, recenser les personnes les plus exposées et déterminer leur vulnérabilité et leurs capacités. L'instrument recommande aux communautés des mesures susceptibles de réduire les risques, mieux faire face aux catastrophes et faciliter le relèvement. Il suggère en outre les priorités à observer dans les communautés exposées, les possibilités de coopération optimale entre les acteurs humanitaires, et la démarche à suivre pour donner aux communautés le sentiment d'être « parties prenantes » dans des projets qui visent à résoudre leurs principaux problèmes.

Le projet

- En mars 2004, la section des Îles Caïman de la Croix-Rouge britannique a organisé un atelier d'EVC avec l'appui du Secrétariat de la Fédération internationale et de son bureau sous-régional à Port of Spain (Trinité-et-Tobago). Au total, 17 personnes ont pris part à cet atelier, destiné à définir les dangers potentiels existant dans la communauté, le degré de vulnérabilité de certaines personnes face aux catastrophes, et évaluer la capacité communautaire d'en gérer les conséquences. Outre des collaborateurs de la Croix-Rouge, l'atelier a réuni des représentants des ministères de la santé, de l'enfance et de la famille, du tourisme, ainsi que des départements de lutte contre les incendies, de la police, des travaux publics, de l'aviation civile et des systèmes d'information du gouvernement, de l'ADRA (Adventist Relief and Development Agency), de l'autorité de gestion des eaux et de la compagnie Cayman Airways.
- À l'issue de cette formation à l'EVC, les participants ont défini un programme de travail en vue de l'élaboration d'un Plan national de préparation aux catastrophes. La Croix-Rouge des Îles Caïman a adressé au premier Secrétaire des îles un courrier sollicitant une aide pour la mise en œuvre de ce plan.
- S'appuyant sur la méthodologie de l'EVC, les participants

à l'atelier ont recensé tous les types de risques liés à des dangers potentiels pour les îles et leurs habitants. Ils ont ainsi noté les risques chimiques, les explosions, les inondations et les risques sanitaires, ainsi que les risques liés à l'activité bancaire et à l'immigration. L'activité bancaire a été citée, car l'emploi dans le secteur bancaire fait vivre une grande partie des Caïmanais.

- L'un des modérateurs de l'atelier a noté que la méthodologie était extrêmement flexible et qu'elle permettait aux participants de comprendre comment gérer les risques recensés en s'appuyant sur les capacités et les compétences de leurs communautés respectives, parallèlement à l'action des institutions publiques et privées.
- L'atelier du mois de mars a été suivi d'un cours national de formation à l'EVC pour les volontaires de la Croix-Rouge, afin d'améliorer leurs connaissances générales et de leur présenter la méthode. Dans le cadre de cette formation, les animateurs ont sélectionné une communauté exposée aux inondations à laquelle serait appliquée la méthode de l'EVC. Les participants ont utilisé l'EVC pour définir les actions de nature à aider la communauté à mieux se préparer et à décider des initiatives susceptibles d'atténuer les effets des catastrophes.

Les évaluations effectuées dans le cadre de la formation dispensée dans plusieurs communautés ont révélé que la collecte des déchets constituait un risque sanitaire majeur. Le groupe a recommandé que contact soit pris avec le département de la protection de l'environnement en vue de procéder à l'enlèvement des déchets.

Enseignements

- Selon Jondo Malafa-Obi, directrice générale de la section des Îles Caïman de la Croix-Rouge britannique, « l'EVC a pour effet non seulement de nous encourager à une réflexion prospective, mais aussi d'induire une coopération avec les ministères et départements clés du gouvernement, afin de nous préparer à affronter les ouragans et autres catastrophes ».
- À l'issue de la formation à l'EVC, tous les participants ont confirmé la nécessité d'un Plan d'action national unique en cas de catastrophe. Une réunion de suivi devait avoir lieu en septembre afin d'examiner ce plan, mais a dû être reportée en raison du passage de l'ouragan Ivan.
- À présent, le gouvernement a établi des plans applicables à des situations d'urgence comme les ouragans, les marées noires et les situations de crise dans les aéroports.

Mais les responsables des services de l'État n'ont pas tous connaissance de ces plans ou n'ont pas les qualifications requises pour les mettre en application. Les participants à l'atelier et/ou aux cours de formation aux premiers secours ont maintenant une idée plus claire de ce que l'on attend d'eux.

Conclusion

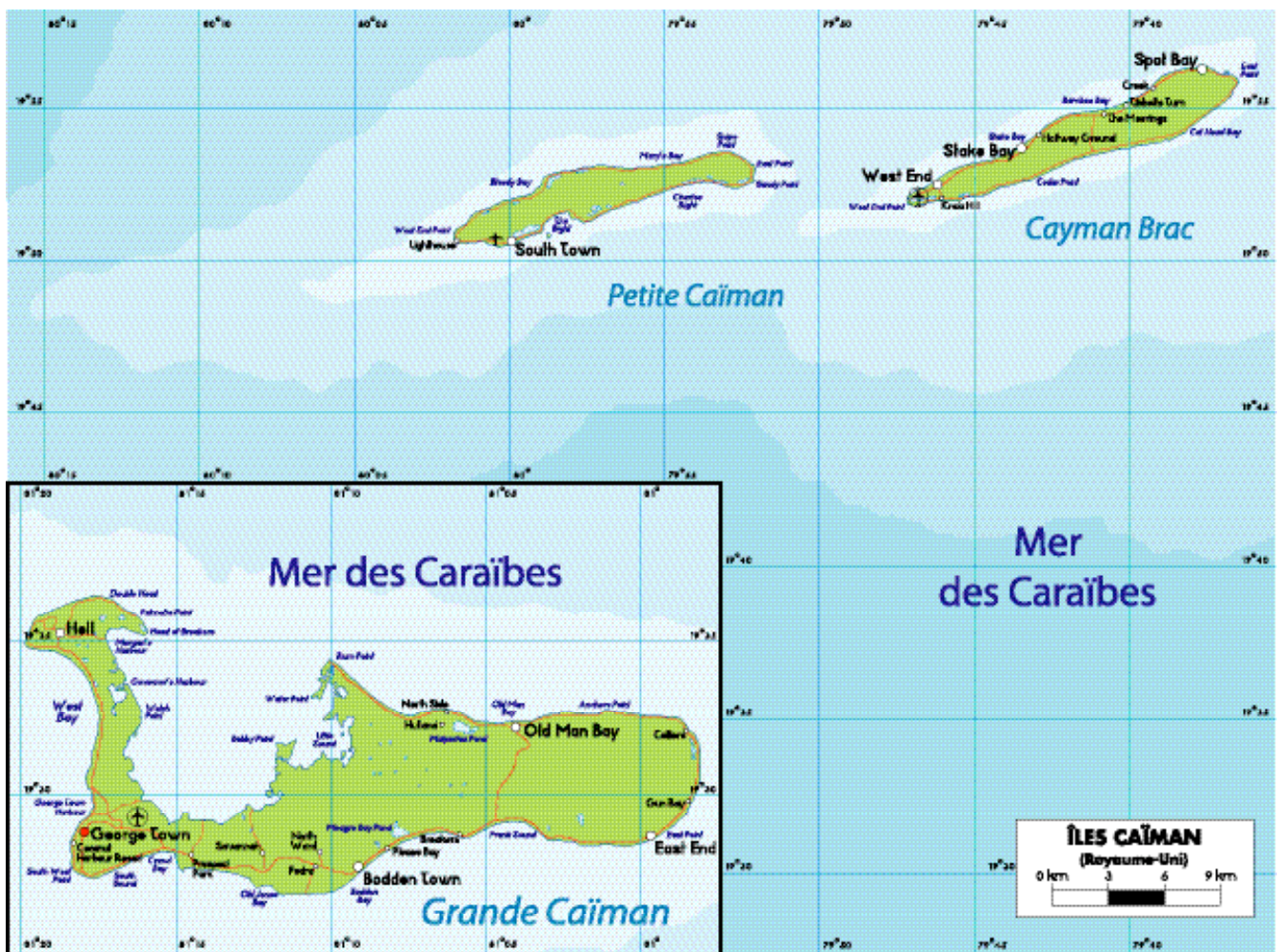
La formation a fourni l'occasion d'intensifier la collaboration entre la section des Îles Caïman de la Croix-Rouge britannique et les autorités gouvernementales et d'aboutir à une coopération concrète dont voici quelques exemples :

- Après le passage de l'ouragan Ivan, les chefs de projet du département des travaux publics et la Croix-Rouge ont resserré la coopération et œuvré de manière efficace.
- Le département de la protection de l'environnement a joué un rôle des plus constructifs en prenant des mesures pour remédier aux problèmes mis en lumière par les évaluations de la Croix-Rouge (par exemple pour répondre

à la nécessité d'un système efficace d'élimination des déchets). Les deux parties ont pu trouver des solutions rapides à différents problèmes de gestion des déchets, pour réduire les risques sanitaires potentiels. Cette coopération a également permis d'assurer une bonne coordination des recommandations de la Croix-Rouge en matière d'assainissement, de façon à cibler les groupes les plus nécessiteux et les plus vulnérables à d'éventuels problèmes d'hygiène.

- Le concours du département des systèmes d'information du gouvernement a permis à la Croix-Rouge de communiquer des messages à chaque fonctionnaire.

« Lorsque vous ne connaissez pas vos partenaires, vous avancez moins vite. Dès que vous les connaissez, tout devient plus facile », dit en conclusion la directrice générale de la section des Îles Caïman de la Croix-Rouge britannique. « Il est évident que, grâce à l'EVC, nous avons été en mesure de régler non seulement des questions de préparation aux catastrophes mais aussi d'autres problèmes extérieurs à ce cadre ».



Pour de plus amples informations, s'adresser à :

**Section des Îles Caïman
de la Croix-Rouge britannique**
PO Box 10508 APO
George Town - Grand Cayman
Cayman Islands - British West Indies
Site Internet : www.redcross.org.ky

**Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
Case postale 372
CH-1211 Genève 19 - Suisse
Courriel : secretariat@ifrc.org
Site Internet : www.ifrc.org